

VOTRE ENFANT EST INSCRIT AU PATINAGE PLUS ?

VOICI DE L'INFORMATION POUR VOUS PRÉPARER À LA SAISON DE PATIN

✓ Le patineur doit porter un casque de hockey approuvé et homologué par la CSA avant d'embarquer sur la glace.

(Pas de casques de vélo) AUCUNE EXCEPTION

- o Règlements Patinage Canada
- https://info.skatecanada.ca/index.php/fr/politiques/59politique-sur-le-port-de-casques.html?showall=1&limitstart



Le port de la grille est à votre discrétion mais fortement recommandé particulièrement pour les nouveaux patineurs.

- ✓ Le port de vêtements confortable, pas trop chaud et souple avec un pantalon imperméable est recommandé. (Évitez l'habit de neige). S'assurer que le pantalon ne peut pas rester pris sous la lame du patin.
- ✓ Porter des gants ou mitaines selon le confort de l'enfant.
- ✓ Avoir des patins et protège lame.
- ✓ Aucun aliment, boisson et gomme ne sera toléré sur la glace.
- ✓ Ne pas lever les enfants dans vos bras pour les déplacer, les lames sont au niveau du visage des autres enfants. Ils peuvent marcher avec les patins et protège lame.
- ✓ Arrivé 20 minutes avant le cours pour la première semaine. Vous aurez le temps de poser des questions, d'être dirigé et d'avoir le temps de mettre les patins et d'embarquer à l'heure sur la glace pour votre session.